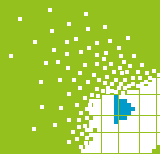


Carnet **d'hospitalisation**

Brochure à l'attention des patients
et de leurs proches

Edition
2026





Construire ensemble le bien-être à domicile

- Aide à la vie journalière
- Coordination des aides et soins
- Soins infirmiers

🏠 Rue Malibran, 53 - 1050 Bruxelles
🌐 www.bruxelles.aideetsoinsadomicile.be
@ info.bxl@fasd.be
☎ 02 647 03 66 (7j/7 - 24h/24)



**AIDE & SOINS
A DOMICILE**

Partenaire Mutualité chrétienne

Mot de Bienvenue

Madame, Monsieur,

Vous êtes hospitalisé aux Cliniques universitaires Saint-Luc et nous vous remercions de votre confiance. En tant qu'hôpital académique, nos Cliniques partagent avec l'UCLouvain trois missions fondamentales : les soins aux patients, la recherche et l'enseignement. Nos médecins et notre personnel mettront tout en oeuvre pour vous prodiguer les meilleurs soins et vous assurer un séjour agréable.

Vous trouverez dans cette brochure tous les renseignements susceptibles de vous guider, vous et vos proches, dans vos démarches, ainsi que les informations pratiques qui vous permettront de vous familiariser avec la vie hospitalière.

Au moment de votre départ, nous souhaitons recueillir vos remarques et suggestions. A cette fin, nous vous demandons de remplir le questionnaire d'évaluation de votre séjour hospitalier, vous pouvez le déposer dans l'urne près des ascenseurs ou le remplir en ligne sur notre site internet www.saintluc.be. En le complétant, vous nous aidez à progresser dans la qualité des soins et des services prestés par nos équipes.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un prompt rétablissement et un bon séjour.

Les équipes des Cliniques universitaires Saint-Luc

Suivez-nous sur



Carnet d'hospitalisation - 3

Sommaire

• Mot de bienvenue _____	3
• Fondation Saint-Luc _____	5
• Qualité et sécurité des soins _____	6
• Votre séjour _____	10
- Votre chambre	
- Que va me coûter mon hospitalisation ?	
- L'acompte sur les frais d'hospitalisation	
- Service social	
- Votre sécurité	
- Les visiteurs	
- On ne fume pas à l'hôpital	
- Hôpital sans latex	
- Le personnel	
- Les repas	
- Réseau Santé Bruxellois	
• A votre service _____	14
- Accueil	
- Accompagnement spirituel	
- Paiements et retraits d'argent	
- Boutiques et pharmacie	
- Coiffeur	
- Courrier et Point Poste	
- Ecole	
- Encadrement des enfants	
- Hébergement d'un membre de votre famille	
- WIFI	
- Objets trouvés	
- Parkings	
- Restauration	
- Volontariat	
• Votre départ _____	18
- Formalités	
- Frais de séjour	
- Certificat de séjour	
- Comment regagner votre domicile ?	
- Continuité des soins post-hospitaliers	
• Nous vous informons _____	20
• Droits et devoirs du patient à Saint-Luc _____	21
• Votre avis nous intéresse _____	22
• Formuler une plainte _____	22
• Don d'organes ou de tissus _____	22
• Dossier patient _____	23
• Vie privée & règlement d'ordre intérieur _____	24
• Assistance morale, religieuse ou philosophique	25

**Le Carnet d'hospitalisation est une publication
des Cliniques universitaires Saint-Luc**

**E.R. : Thomas De Nayer
Avenue Hippocrate, 10 - 1200 Bruxelles**

Coordination : Service administration des patients

**Réalisation : Service de communication
(Géraldine Fontaine) en collaboration avec
Unimédia Editions (Rue Joba 8 – 4053 Chaudfontaine |
www.uni-media.be)**

**La rédaction des textes du Carnet d'hospitalisation se veut
inclusive par le choix des mots et des tournures de phrases.
C'est pourquoi vous n'y trouverez pas de points médians.**

**Les Cliniques universitaires Saint-Luc ne peuvent être
tenues responsables pour le contenu des publicités pré-
sentes dans le Carnet d'hospitalisation.**

Edition NOVEMBRE 2025

COMMU-DSQ-015

Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni

Soutenez la Fondation Saint-Luc

1^{er} mécène privé
des Cliniques universitaires Saint-Luc

Soutenez
l'innovation
technologique



Financez
la recherche
clinique de
haut niveau



Favorisez la
formation
des équipes
médicales et
paramédicales



Augmentez
le bien-être
des patients



FAITES UN DON

DONS - LEGS & DONATIONS À TAUX RÉDUITS

IBAN : BE41 1910 3677 7110 – BIC : CREGBEBB – Communication : Don FSL

Déduction fiscale à partir de 40 euros

www.fondationsaintluc.be

Qualité et sécurité des soins

Vérifier votre identité, c'est nous assurer de votre sécurité

A Saint-Luc, votre sécurité est notre priorité. Au-delà de la lecture de votre carte d'identité à l'admission, cela passe notamment par le fait de nous assurer, à tout moment, que vous êtes bien identifié afin d'éliminer tout risque lié à la confusion d'identité.

Vous constaterez qu'il vous sera régulièrement demandé de décliner **votre date de naissance, votre nom et votre prénom**. En effet, poser une question ouverte est le seul moyen de vérifier la concordance entre votre identité, les soins prodigués et tous les documents qui constituent votre dossier.

C'est également pour éviter tout risque d'erreur qu'un bracelet d'identification est apposé à chaque patient hospitalisé. Conservez-le jusqu'à votre domicile. Pour votre sécurité, vous êtes invité à contrôler les informations qui figurent sur ce bracelet et à informer le personnel en cas de perte ou d'information erronée / illisible.

Plus d'informations sur

www.saintluc.be > Qualité et sécurité

Prévenir et contrôler les infections

Une infection est l'un des événements indésirables qui peut survenir lors de soins qui vous sont prodigués. Il a été démontré que l'hygiène des mains joue un rôle majeur dans la prévention de ces infections. Saint-Luc participe d'ailleurs aux campagnes nationales d'hygiène des mains.

En tant que patient, vous pouvez également jouer un rôle important dans la prévention des infections liées aux soins en devenant partenaire des médecins, du personnel infirmier et paramédical dans vos propres soins. Parlez-leur de l'importance de l'hygiène des mains et osez leur demander de se désinfecter les mains avant de vous soigner.

Vous pouvez également prévenir la transmission de ces microbes en vous lavant les mains avant et après certains moments-clés (voir schéma ci-dessous).

Outre la désinfection des mains, Saint-Luc accorde une vigilance particulière à cinq thèmes : la prévention de transmission de bactéries multi résistantes, la prévention des septicémies liées aux voies centrales, la prévention des infections du site opératoire ou des infections urinaires, et l'élimination adéquate du matériel piquant et tranchant.

QUAND VOUS LAVER LES MAINS ?



Pendant votre séjour, il est possible qu'un membre de l'équipe de prévention et contrôle des infections vienne observer les pratiques du terrain. Ces contrôles qualité permettent de s'assurer de la bonne application des mesures de prévention au chevet du patient.

Equipe de prévention et contrôle des infections

+32 2 764 67 33 – Plus d'informations sur

www.saintluc.be > Qualité et sécurité.

Un bracelet rouge pour identifier les patients à besoins spécifiques

Si vous êtes malvoyant ou malentendant, si vous présentez un risque de chute, si vous êtes allergique à certains aliments ou médicaments, des précautions particulières encadrent votre prise en charge.

Afin que tout le personnel médical, paramédical, soignant et administratif puisse identifier vos besoins spécifiques d'un simple regard et vous protéger encore davantage, nous vous placerons, avec votre consentement, un bracelet rouge lors de votre arrivée dans l'unité. La spécificité concernée y sera entourée.

D'autres outils (tels que des chaussettes anti-chutes) permettent également de protéger encore davantage les patients à besoins spécifiques.

Plus d'informations sur

www.saintluc.be > Qualité et sécurité.

Un médicament administré en toute sécurité

Notre personnel veille à ce que chaque médicament soit correctement préparé, identifié et administré. Ceci passe notamment par un rangement standardisé et sécurisé de toutes les pharmacies d'unités de soins. Les médicaments à haut risque (qui sont associés à un risque élevé de conséquences graves en cas d'utilisation erronée) font également l'objet d'une attention particulière.

Une révision de vos médicaments sera faite lors de votre admission pour vérifier si les médicaments pris à votre domicile doivent être maintenus, repris, stoppés ou modifiés durant votre séjour. Ceci comprend les pommades, onguents/gouttes, spray, patchs, inhalateurs, liquides/sirop, injections et les échantillons ainsi que les plantes médicinales, les vitamines et suppléments nutritionnels, drogues...). L'objectif est de permettre aux médecins de vérifier d'éventuelles interactions ou interruptions dans le traitement de manière à établir le meilleur schéma thérapeutique pour vous durant votre séjour et à votre sortie.

Informez les équipes médicales et infirmières de vos éventuelles allergies ou intolérances à certains médicaments et, lors de votre venue à l'hôpital, apportez une liste complète et précise de tous les médicaments que vous prenez. Nous avons créé un document spécifique pour vous aider dans cette démarche !

Remplissez le formulaire reprenant la liste des médicaments que vous prenez sur www.saintluc.be > Qualité et sécurité

Votre avis compte pour nous!

Flashez ce QR code pour remplir notre enquête de satisfaction.



Les patients partenaires aux Cliniques universitaires Saint-Luc

«J'ai souhaité m'engager comme patient partenaire, car je suis patient et parent de patients depuis plus de trente ans à Saint-Luc. Cela m'a donné une expérience à propos des processus, communications, circuits d'informations et particularités diverses des modes de fonctionnement au sein de Saint-Luc. En raison de ce vécu, je pense pouvoir apporter ma petite pierre au sein du groupe de patients partenaires. Et ce, de manière parfois très concrète», témoigne Jacques, patient partenaire à Saint-Luc.

Les patients sont pour nous une source inépuisable de savoirs, d'idées... C'est pourquoi nous devons rester attentifs à leurs besoins et les impliquer dans le fonctionnement de l'hôpital. Nous souhaitons leur donner une voix dans un grand nombre de projets institutionnels. C'est pourquoi, nos patients partenaires sont impliqués dans différentes thématiques telles que la rénovation du hall d'entrée, les réflexions sur l'identitovigilance, le choix de certains équipements, les enquêtes de satisfaction...



Vous êtes disponible et vous désirez donner votre avis grâce à votre expérience au sein de l'hôpital en coopérant avec des professionnels de la santé? Flashez ce QR code pour compléter le formulaire d'inscription en tant que patient partenaire.

Ou envoyez un e-mail pour plus d'informations à l'adresse : patients.partenaires@saintluc.uclouvain.be.

Mon Saint-Luc, pour gérer votre parcours de soins à Saint-Luc

Mon Saint-Luc est le portail patient en ligne des Cliniques universitaires Saint-Luc. De nombreuses informations et documents y sont disponibles pour gérer votre parcours de soins à Saint-Luc : résultats d'examen, listes des médecins vus en consultation, listes de médicaments, dates de rendez-vous

(passés et à venir), etc. Vous pourrez également y trouver de l'information validée, communiquer avec les équipes de soins, répondre à des questionnaires, etc.

Mon Saint-Luc est entièrement gratuit.

Flashez ce QR code ou téléchargez l'application «MyChart» sur votre téléphone portable pour commencer à l'utiliser.



L'agressivité : tolérance zéro pour les auteurs

Malheureusement, l'agressivité s'immisce parfois dans le rapport de soins et c'est de plus en plus courant. Dans l'optique de protéger leur personnel, les Cliniques universitaires Saint-Luc ont mis en place une gestion spécifique de chaque cas d'agressivité enregistré. Des actions de suivi sont désormais systématiquement menées envers toute personne ayant fait montre d'un comportement agressif, qu'il s'agisse d'un patient ou d'un tiers. En cas de multiples récidives, une personne pourrait se voir refuser des soins, hors urgences, conformément à la législation.

Flashez ce QR code pour découvrir la campagne de lutte contre l'agressivité mise en place aux Cliniques universitaires Saint-Luc.



HospitaCité, le nouveau visage de Saint-Luc

La (re)construction de Saint-Luc est lancée. HospitaCité, c'est son nom, constitue un véritable challenge : configurer Saint-Luc pour les prochaines décennies, sur le même site, tout en maintenant l'activité pendant les travaux.

Flashez ce QR code pour découvrir le nouveau visage de Saint-Luc



Votre séjour

Votre chambre

Toutes les chambres sont équipées d'un cabinet de toilette, d'un WC, d'un téléphone et, par défaut, d'un frigo. Certaines chambres, même privées, ne disposent pas d'une douche : des installations sanitaires sont disponibles dans votre unité de soins.

En chambre privée uniquement, moyennant un supplément, un accompagnant majeur peut loger avec vous. En pédiatrie, un accompagnant peut loger quel que soit le statut de chambre. La liste des suppléments à votre charge pour services et produits divers à votre disposition se trouve dans le document «Explications de la déclaration d'admission» qui vous a été remis lors de votre admission.

Le personnel qui vous accueillera dans l'unité de soins vous posera quelques questions pour mieux connaître vos besoins afin d'élaborer un programme de soins individualisé adapté. Vos fragilités (allergie, risque de chute...) seront évaluées ainsi que votre état de santé physique et psychosocial. Cette évaluation sera consignée dans votre dossier et sera la base de votre programme de prise en charge. N'hésitez pas à revenir vers les équipes soignantes pour toute question.

Chaque patient dispose d'une armoire pouvant être fermée à clé. Ne gardez pas d'argent dans votre chambre, tous les paiements dans l'hôpital peuvent être effectués avec une carte bancaire.

Vous quittez provisoirement votre chambre?

N'oubliez pas :

- d'avertir l'infirmière ou l'infirmier ;
- de revêtir une robe de chambre, un peignoir ou un survêtement ;

- de sécuriser vos effets personnels contre le vol ;
- d'emporter la clé ou de la confier à une infirmière ou à un infirmier ;
- de fermer la porte de votre chambre.

Les déplacements hors de l'enceinte de l'hôpital ne sont pas autorisés.

Chaque chambre est équipée d'une télévision. Une télécommande ainsi qu'un casque seront à votre disposition dans votre chambre. La télécommande restera dans votre chambre. Le casque, quant à lui, est à usage unique et facturé 2,5 euros. Vous pouvez l'emporter avec vous.

Toutes les chambres sont équipées de téléphones.

Pour recevoir plus rapidement une communication de l'extérieur, nous vous conseillons de signaler votre numéro de téléphone à vos correspondants.

Pour les chambres à 1 ou 2 lits : le numéro de téléphone sera votre numéro de chambre précédé de 02 764 0... (appel depuis la Belgique) ou + 32 2 764 0... (appel depuis l'étranger).

Vous pouvez obtenir une ligne téléphonique extérieure depuis votre chambre en formant le 66 suivi du code secret qui vous a été communiqué lors de votre admission, suivi du signe # et du numéro que vous désirez atteindre.

Ce code, strictement confidentiel, vous garantit l'exactitude du montant des factures de téléphone. Vous trouverez le tarif des communications téléphoniques dans le document «Explications de la déclaration d'admission» qui vous a été remis lors de votre admission.

Si vous n'avez pas payé d'acompte, vous pourrez recevoir des appels sur le téléphone de votre chambre mais vous ne pourrez pas passer des appels depuis ce poste.

Que va me coûter mon hospitalisation ?

Pour mieux comprendre les coûts liés à votre hospitalisation, nous vous invitons à visiter notre site www.saintluc.be (Hospitalisation > Estimation de votre séjour d'hospitalisation). Vous y trouverez les estimations pour les raisons d'hospitalisation les plus fréquentes, ainsi que des informations sur la facturation et les assurances.

L'acompte sur les frais d'hospitalisation

L'hôpital demande un acompte par période de séjour de 7 jours. L'acompte est à payer sur place. Si vous séjournez plus de 7 jours, vous recevrez une demande de renouvellement d'acompte toutes les semaines, sauf si vous avez une assurance avec laquelle nous avons une convention.

Merci de descendre régulariser le montant à l'Admission dans le hall d'accueil (route 260).

Nous encourageons les paiements électroniques (pas de paiements en espèces le dimanche). Nous acceptons les modes de paiement suivants : espèces, carte de débit, carte de crédit (Visa, Master Card ou American Express).

Référez-vous à la déclaration financière sur notre site internet www.saintluc.be > hospitalisation

Le paiement d'acompte se fera par carte bancaire.

Service social

Si vous éprouvez certaines difficultés liées à votre hospitalisation, le Service social peut vous aider, avant, pendant et après votre séjour.

Il peut :

- vous soutenir dans un certain nombre de démarches en matière de sécurité sociale et d'aide sociale (procédures d'indemnisations, demandes d'allocations, etc.);
- vous aider à résoudre des difficultés d'ordre social, familial, administratif, etc;

- préparer votre sortie (séjour de convalescence, aide à domicile, etc.).

N'hésitez pas à demander le passage d'un(e) assistant(e) social(e) à l'infirmière ou à l'infirmier de votre unité.

Vous pouvez joindre le Service social du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h 00 (attention : jusqu'à 16 h 15 le vendredi).

Service social

+32 2 764 15 82 – Route 269 – seso@saintluc.uclouvain.be

Votre sécurité

L'hôpital mène une politique active de dissuasion des vols. Il est toutefois difficile d'exercer un contrôle sur l'ensemble des allées et venues dans l'institution. La Direction ne peut donc être tenue pour responsable des pertes, vols ou détériorations d'objets de valeur.

N'apportez pas d'objets de valeur à l'hôpital.

Un coffre est mis gratuitement à votre disposition au Service d'admission. Le retrait au coffre se fait sur rendez-vous ou entre 8 h 30 et 12 h et entre 14 h et 16 h 30 (route 260 – tél. +32 2 764 15 51).

En cas de perte ou de vol à l'hôpital, la Cellule des objets trouvés peut vous aider à savoir si votre bien a été retrouvé (voir page 17). En cas de vol, un membre du Service interne de gardiennage (tél. +32 2 764 37 40) peut acter la plainte dans un rapport interne. A noter que ceci ne remplace en aucun cas la déclaration de plainte que nous vous encourageons à faire systématiquement dans un bureau de police.

Les visiteurs

Vos parents et amis sont les bienvenus. Pour votre confort et celui des autres patients, nous vous prions de bien vouloir respecter les horaires de visite : tous les jours entre 13 h et 20 h. Des horaires de visites particuliers sont en vigueur à la maternité, aux soins intensifs et en pédiatrie. Ils sont affichés à l'entrée des unités ou disponibles sur www.saintluc.be.

Pour garantir des soins de qualité, merci de recommander à vos proches :

- d'adapter leur temps de visite selon votre état et vos besoins spécifiques de repos ;
- de limiter le nombre de visiteurs à maximum 2 à 3 par patient afin de ne pas troubler votre repos et celui des autres patients ;
- de se désinfecter les mains à l'aide des solutions hydro-alcooliques fournies dès l'entrée de l'hôpital et à la sortie de la chambre ;
- de ne pas s'asseoir sur les lits ;
- de ne pas utiliser les sanitaires dédiés aux patients hospitalisés. Des toilettes réservées aux visiteurs sont accessibles près des ascenseurs.

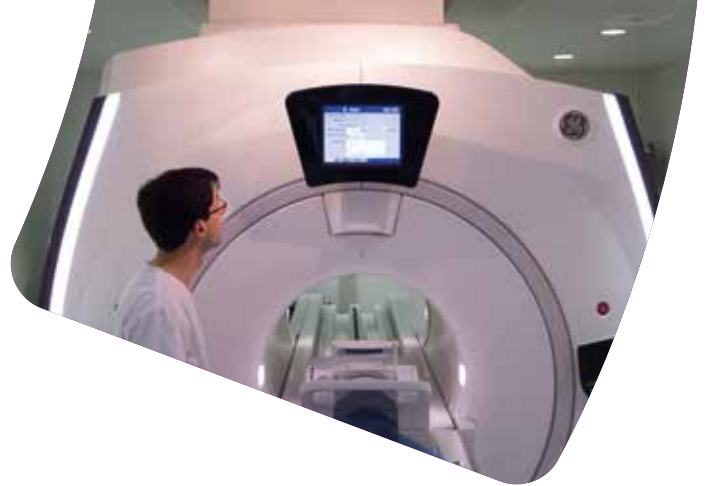
Il est préférable de respecter le travail des soignants en quittant la chambre au moment des soins ou lors du passage du médecin. Cependant, si votre souhait est d'être accompagné durant ce moment par une personne de votre choix, il vous suffit de le demander explicitement. Ceci doit se faire dans le respect du patient qui partage éventuellement votre chambre.

Nous vous demandons de (faire) respecter les horaires de visite.

Les fleurs sont les bienvenues sauf dans les unités et chambres de patients immuno-déprimés ainsi que dans les secteurs de soins aigus comme la néonatalogie, les soins intensifs et le bloc d'accouchement. Les plantes en pot sont interdites dans toutes les zones où l'on soigne les patients.

On ne fume pas à l'hôpital

Les Cliniques universitaires Saint-Luc sont membres adhérents du réseau européen « Hôpital sans tabac ». Il est strictement interdit de fumer dans l'hôpital. Les patients et les visiteurs sont invités à fumer uniquement dans l'abri fumeurs situé au rez-de-chaussée, à côté de l'entrée principale de l'hôpital (côté avenue Hippocrate). Les abords de l'abri fumeurs sont sans tabac : merci de respecter la propreté des lieux.



L'équipe du Centre d'Aide aux Fumeurs est disponible pour vous soutenir dans votre démarche de sevrage (rendez-vous : +32 2 764 19 02).

Hôpital sans latex

L'éviction autant que possible du latex aéroparté et du contact direct latex-patient est une priorité de notre hôpital. Merci d'éviter la présence de ballons de baudruche dans les unités d'hospitalisation (maternité et pédiatrie en particulier) et de nous prévenir de toute allergie de manière à mettre en oeuvre tous les moyens de prévention.

Le personnel

De nombreux intervenants conjuguent leurs efforts pour vous assurer des soins et un accueil de qualité. Voici quelques astuces pour les reconnaître en fonction de leur badge d'identification :

- lettres rouges sur fond blanc : personnel médical ;
- lettres bleues sur fond blanc : personnel soignant ;
- lettres noires sur fond blanc : personnel paramédical, administratif, technique et hôtelier ;
- lettres blanches sur fond rouge : stagiaires médecins ;
- lettres blanches sur fond bleu : stagiaires infirmiers.

Nos tenues



Blouse laboratoire



Blouse 3/4
(médecins et administratifs)



Infirmiers et aide-soignants



Support soignants
(AIA, AEL, brancardiers, stérilisation...)



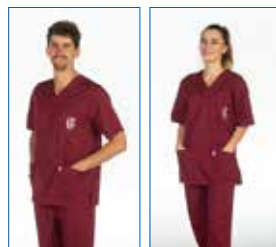
Institut de médecine
dentaire et stomatologie



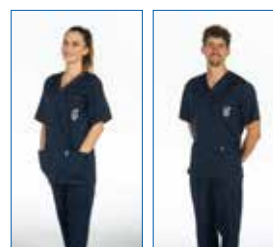
Département logistique (alimentation,
entretien ménager, logistique interne)



Kinésithérapie, ergothérapie,
logopédie, pharmacie, biomédical,
technicien en appareillage médical



Médecins



Quartier opératoire



Département
technique



SMUR



Gardiennage

Les repas

Les repas sont servis :

- entre 8 h 00 et 9 h 00 pour le petit-déjeuner ;
- entre 12 h 00 et 13 h 15 pour le repas de midi ;
- vers 18 h 00 pour le repas du soir.

Le menu de la semaine est généralement affiché dans votre unité de soins.

Pour toute demande diététique spécifique, n'hésitez pas à demander le passage de l'un de nos diététiciens.

Des boissons sont prévues lors des repas. Pour optimiser votre confort et pour maximiser votre hydratation, nous vous recommandons d'apporter vos bouteilles d'eau. Il est possible de vous fournir de l'eau supplémentaire auprès de vos soignants (payant), ou dans le hall principal au Chou Vert et Vert Chou ou au magasin Carrefour.

Services hôteliers

02 764 37 36

Réseau santé bruxellois

Les Cliniques universitaires Saint-Luc adhèrent au Réseau Santé Bruxellois (RSB) qui permet l'échange des données médicales entre prestataires de soins. Nous vous invitons à vous y inscrire comme patient (résidant en Belgique). Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.reseausantebruxellois.be.



Lors de votre hospitalisation ou de votre passage au Service des admissions ou en consultation, nous vous avons demandé votre accord pour vous inscrire dans ce Réseau Santé Bruxellois. Tout accord donné à Saint-Luc est désormais acté dans un formulaire explicite que vous signez. Si vous avez donné votre accord ailleurs, celui-ci est transmis à Saint-Luc électroniquement. Vous avez la possibilité de savoir qui a encodé votre accord en vous adressant au RSB.

Vous avez la possibilité de modifier votre décision à tout moment sur le site du RSB : www.reseausantebruxellois.be (rubrique « Comment s'inscrire ? ») ou en vous présentant à l'admission (Route 260).

A votre service

Accueil

Les hôtes d'accueil sont à votre disposition dans le hall central au rez-de-chaussée, pour vous donner, ainsi qu'aux visiteurs, tous les renseignements souhaités.

Vous pouvez les joindre :

- en semaine de 7 h 30 à 21 h ;
- les samedi, dimanche et jours fériés de 8 h à 21 h 00.

Pour les personnes à mobilité réduite, un préposé à l'accueil est à votre disposition pour vous aider à monter ou descendre de votre voiture.

Des chaises roulantes, que nous vous prions de faire ramener après usage, sont à votre disposition devant l'entrée principale. Certaines nécessitent une pièce d'1€, veuillez à en disposer.

Si nécessaire, des volontaires peuvent vous conduire à l'endroit où vous êtes attendu. Pour cela, vous pouvez vous adresser à l'accueil.



Des places de parking pour personne à mobilité réduite sont disponibles dans l'avenue Hippocrate, ainsi que dans le parking payant en face de l'entrée principale.

Accueil

+32 2 764 55 55

Entre 21h00 et 6h00, l'accès à l'hôpital se fait exclusivement via l'entrée des Urgences.

Accompagnement spirituel

Respecter vos convictions est essentiel pour nous. Si vous ou vos proches souhaitez la visite d'un représentant d'une religion (anglicane, catholique, israélite, musulmane, orthodoxe, protestante), d'un conseiller laïque ou bouddhiste, nous vous invitons à compléter le formulaire que vous trouverez en page 25 de ce carnet et à nous le faire parvenir.

Ces représentants seront aussi heureux de vous accueillir au Carrefour spirituel (route 220), un lieu de rencontre et d'échange où ils assurent collégialement une permanence.

Pour la prière et la méditation, deux lieux vous sont accessibles : la chapelle au 1^{er} étage (Route 6), en journée, et la chapelle du 2^e étage de l'Institut Roi Albert II (Route E.2.401), 24h 24.

Carrefour spirituel

+32 2 764 11 89 – Route 220

L'aumônerie catholique est à votre disposition sur demande, de 9h30 à 20h00. Une halte-prière vous est proposée le lundi et le mercredi de 13h00 à 13h15, ainsi qu'une prière et un partage d'évangile le vendredi de 11h00 à 11h40. Ces célébrations se déroulent à la chapelle de l'Institut Roi Albert II (Route E.2.401).

Le dimanche, l'eucharistie est célébrée à 10h30 à la chapelle du 1^{er} étage (Route 6). Si vous ne pouvez vous déplacer seul, des volontaires peuvent vous y conduire ou apporter la communion dans votre chambre. Faites la demande à l'infirmière ou à l'infirmier de votre unité.

Aumônerie catholique

www.saintluc.be/fr/aumonerie-catholique-presentation

02 764 45 01

Paielements et retrait d'argent

Un distributeur de billets est disponible dans le hall central. Les paiements par carte bancaire sont acceptés dans tous les commerces de l'hôpital.

Boutiques et pharmacie

Plusieurs boutiques sont installées au rez-de-chaussée. Vous y trouverez : épicerie, produits frais, livres, journaux, périodiques, BD, fleurs, jouets, cadeaux pour enfants et adultes, piles, articles d'hygiène ... Le paiement par carte est accepté.

Des volontaires peuvent vous apporter, chaque jour, dans votre chambre un journal ou une revue, payable au comptant.

Une pharmacie (officine) vous accueille en semaine de 9h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30. L'entrée de la pharmacie Hippocrate se trouve face à l'entrée principale (côté avenue Hippocrate).

Volontariat

+32 2 764 15 08 – Route 226

Coiffeur

Un coiffeur est à la disposition des patients chaque lundi. Merci de vous adresser au personnel soignant de votre unité de soins pour prendre un rendez-vous.

Courrier et Point poste

Pour l'expédition de votre courrier, une boîte postale est à votre disposition au rez-de-chaussée de l'hôpital à côté du Press Shop. Levée quotidienne à 15 h.

Le Press Shop met également à votre disposition un Point poste pour les opérations suivantes :

- l'achat de timbres ;
- l'envoi et la réception de paquets (<10 kgs) ;
- l'envoi et la réception de recommandés (< 2 kgs) ;
- le paiement de factures jusqu'à 500 € (avec communication structurée).

École

Pour éviter une rupture scolaire pendant l'hospitalisation, les jeunes peuvent bénéficier d'un enseignement adapté et gratuit.

L'Ecole Escale propose un enseignement spécialisé de type 5 subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'équipe est présente dans tous les services de pédiatrie et couvre le niveau maternel, primaire et secondaire. Les activités d'apprentissage se poursuivent en classe ou au chevet des élèves qui ne peuvent se déplacer.

Si votre enfant n'est pas hospitalisé dans une unité pédiatrique, vous demanderez à l'infirmière ou à l'infirmier de prévenir L'Ecole Escale.

L'Ecole Escale

+32 2 764 85 10 – <http://bulledair.asihs.org>

Encadrement des enfants

Les enfants disposent :

- d'une salle de jeux où sont organisés des ateliers et animations diverses ;
- d'une ludothèque ;
- d'une bibliothèque.

Le séjour des enfants est agrémenté de nombreuses activités ludiques organisées par l'équipe d'animation pédiatrique ou les volontaires.

Animation pédiatrique

+32 2 764 81 02 – 82 02

Hébergement d'un membre de votre famille

Si l'un de vos proches désire rester à proximité de vous, **la maison d'accueil «Le Roseau»**, située à quelques pas de l'hôpital, peut l'accueillir et l'héberger dans un environnement confortable et chaleureux.

La plupart des chambres sont à 2 lits et disposent d'un cabinet de toilette (WC, douche, lavabo) ainsi que d'un téléphone intérieur gratuit pour communiquer directement avec vous ou l'unité de soins. Une participation financière est demandée sur place pour le logement et le petit-déjeuner. Les inscriptions se font au Roseau sur notre site internet ou par téléphone au +32 2 764 20 50, entre 9 h et 19 h 30 du lundi au vendredi et de 10 h à 18 h les week-end et jours fériés. Les arrivées sont prévues entre 14 h et 19 h du lundi au vendredi et de 14 h à 18 h les week-end et jours fériés.

Le Roseau

Place Carnoy, 12 – 1200 Bruxelles – +32 2 764 20 50
www.leroseau-saintluc.be

WIFI



Les Cliniques universitaires Saint-Luc offrent un accès WIFI gratuit aux patients et visiteurs : «Free@Saint-Luc».

Comment vous connecter?

Le signal du réseau sans fil est détecté automatiquement par votre ordinateur portable, tablette ou smartphone. Vous

pouvez ainsi vous connecter au réseau «**Free@Saint-Luc**» avec n'importe quel appareil ayant la fonctionnalité «WiFi».

Après vous être inscrit et avoir accepté les conditions générales d'utilisation, vous pouvez accéder à Internet.

Précision importante

Les Cliniques universitaires Saint-Luc offrent un accès internet via Free@Saint-Luc. Elles déclinent toute responsabilité quant au fonctionnement du réseau sans fil et ne peuvent être tenues pour responsables du dysfonctionnement éventuel de celui-ci.

Objets trouvés

Tous les objets trouvés sont rassemblés à la Cellule des objets trouvés (située au niveau -3, route 838), accessible du lundi au jeudi de 10h00 à 12h30.

Cellule des objets trouvés

+32 2 764 25 04

Parkings

Deux parkings communaux payants, gérés par Q-Park, sont mis à votre disposition à proximité des Cliniques universitaires Saint-Luc :

- parking Hippocrate face à l'entrée principale des Cliniques universitaires Saint-Luc ;
- parking Esplanade à côté de l'Institut Albert 1^{er} et Reine Elisabeth (IAE). L'Institut Albert 1^{er} et Reine Elisabeth n'étant plus accessible, nous recommandons aux personnes à mobilité réduite de se garer au parking Hippocrate.

Un prix forfaitaire à la journée est fixé au-delà de plusieurs heures.

Q-Park

+32 2 772 65 38 – www.q-park.be

Restauration

Chou Vert et Vert chou

Situé au rez-de-chaussée, Le Chou Vert et Vert Chou propose une grande variété de collations : viennoiseries (le matin), snacks chauds et sandwichs garnis (le midi), ainsi que diverses salades, pâtisseries, boissons froides ou chaudes.



Le Chou Vert et Vert Chou est ouvert :

- du lundi au vendredi de 7h à 16h15.
- les samedi et dimanche de 09h à 16h15.

Les paiements par cartes sont conseillés.

En cas d'allergie, le personnel peut vous apporter l'information nécessaire.

Chou Vert et Vert Chou

+32 2 764 15 03 – Hall principal

Le Médoc

Situé en face de Chou Vert et Vert Chou, au rez-de-chaussée, le restaurant Le Médoc propose une carte de plats variés dans une ambiance chaleureuse.

L'après-midi, l'équipe vous suggère plus particulièrement des pâtisseries.

Un service Take away permet également d'emporter tous les plats issus de la carte du Médoc ainsi que des plateaux froids «faits maison».

Le Médoc est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 20h.

Les paiements par cartes sont acceptés.

Le Médoc

02 764 12 45 – hall principal – www.saintluc.be/restauration

Le Lucullus

Restaurant du personnel, le Lucullus est accessible aux patients et visiteurs de 11h30 à 15h00. Les paiements par cartes sont conseillés.

Lucullus

02 764 37 36 – Route 842

Espace 24h/24 – Route 199

Des distributeurs de boissons et de produits alimentaires sont également disponibles 24h/24 dans un espace de « Vente express »

Espace 24h/24

Route 199

Volontariat

Des équipes de volontaires se relaient pour vous accompagner lors de vos déplacements dans l'hôpital. Ils réalisent également différentes tâches destinées à améliorer votre confort.

Nos volontaires sont à votre écoute dans des services d'hospitalisation spécifiques.

Si vous venez non accompagné et que vous avez besoin d'aide pour arriver à votre service de soin (handicap moteur, auditif, visuel ou autre), n'hésitez pas à contacter à l'avance le volontariat des Cliniques.

Par mail : volontariat@saintluc.uclouvain.be ; ou par téléphone au 02 764 15 08.

Volontariat

02 764 15 08 – Route 226

Le volontariat est ouvert de 8h à 17h45, du lundi au vendredi.

Votre départ

Votre plan de transition (retour à domicile, maison de repos et de soins...) sera organisé avec vous et votre famille. Le médecin vous informera d'une date probable dès votre rétablissement.

Vous serez, dans la mesure du possible, avertis de la date effective 48 heures avant votre sortie, de manière à organiser votre retour.

Votre sortie se fera avant 11h, afin de permettre aux équipes de préparer votre chambre pour accueillir un patient devant bénéficier de soins.

Formalités

Le jour de votre sortie, le médecin aura réévalué la liste des médicaments que vous preniez avant votre admission avec celle débutée à l'hôpital. Il vous donnera toute l'information nécessaire sur votre nouveau schéma thérapeutique.

Une liste de vos médicaments de sortie vous sera remise ainsi que vos ordonnances.

Conservez cette liste de médicaments à jour dans votre portefeuille et montrez-la aux différents prestataires de soins (médecin généraliste, pharmacien...) au besoin.

Le médecin vous remettra également un rapport provisoire destiné à votre médecin.

Si vous désirez quitter l'hôpital sans l'accord du médecin, votre souhait sera respecté moyennant la signature d'un document déchargeant Saint-Luc de toute responsabilité.

Avant de quitter l'hôpital, nous vous demandons :

- de vérifier si vous n'avez rien oublié dans votre chambre ;
- de vous présenter au bureau infirmier de votre unité pour récupérer vos documents médicaux personnels et vérifier que toutes les formalités ont été accomplies ;
- de vous présenter éventuellement au Service d'admission si des objets de valeurs y ont été déposés. Vous les récupérerez contre remise de votre reçu.

Frais de séjour

- Votre facture sera envoyée vers le 20 du mois suivant la fin de votre hospitalisation ;
- Plusieurs factures pourraient être éditées, en fonction de la complexité de votre pathologie et des analyses réalisées ;
- Les factures sont payables sous 15 jours, par virement ou par QR-code (sur la facture) ;
- Vous souhaitez anticiper le coût de vos soins ? Rendez-vous sur [Saintluc.be/Estimation de votre séjour d'hospitalisation](https://saintluc.be/Estimation-de-votre-sejour-d-hospitalisation).

Dans le respect des dispositions légales, elle mentionnera :

- les frais à charge de votre mutuelle ou de votre organisme assureur ;
- les frais médicaux ou autres, non remboursés par votre mutuelle, qui sont à votre charge.

Service contact administratif patient

+32 2 764 15 70 – contact-patient@saintluc.uclouvain.be
Route 262

Pour éviter autant que possible toute mauvaise surprise lorsque vous recevez votre facture, consultez notre brochure

d'information susceptible de vous aider à anticiper les frais liés à un séjour à l'hôpital. Téléchargez-la sur www.saint-luc.be > Hospitalisation. Vous pouvez également effectuer une simulation du coût de votre hospitalisation dans la rubrique «Estimation de votre séjour d'hospitalisation».

Certificat de séjour

Si des documents doivent être complétés par le médecin de l'unité, n'oubliez pas de les remettre, dès votre arrivée, au personnel soignant afin de les récupérer avant votre départ.

Dans le cadre de l'assurance complémentaire, certaines fédérations de mutuelles accordent une indemnité calculée par journée d'hospitalisation. Pour obtenir cette indemnité, vous demanderez un certificat de séjour au Service d'admission au moment de votre départ. Cette demande peut également être faite par téléphone au service qui l'enverra à votre domicile. Ce certificat peut également vous être utile si vous avez souscrit une assurance hospitalisation auprès d'une compagnie d'assurance privée.

Service d'admission

+32 2 764 15 51 – admission@saintluc.uclouvain.be
Route 262

Comment regagner votre domicile ?

Des transports en commun et des taxis sont à votre disposition aux abords des Cliniques. Toutefois, si votre état le nécessite, vous pouvez faire appel à un transport approprié (ambulance...). Adressez-vous à l'infirmière ou à l'infirmier de votre unité qui se chargera de le commander ou de vous aider dans vos démarches et n'oubliez pas de vous procurer un certificat de transport, auprès de l'équipe médicale.

La facture de votre transport est à votre charge et sera envoyée à votre domicile par la société d'ambulances. Selon ce que prévoit votre contrat d'assurance hospitalisation (si vous en avez une), une partie du montant vous sera partiellement remboursé.

Attention : les ambulances médicalisées appliquent des tarifs particuliers qui ne sont pas toujours pris en charge.

Continuité des soins post-hospitaliers

Le Service social est à votre disposition si vous avez des difficultés pour préparer votre sortie (séjour de convalescence, aide à domicile, etc.). Après votre hospitalisation, le Service social peut vous assister dans toutes vos démarches pour :

- un retour à domicile encadré par un Centre de soins coordonnés;
- un accueil temporaire en convalescence ou non;
- une admission en maison de repos et de soins;
- une révalidation orthopédique.

Service social

+32 2 764 15 82 – Route 269 – seso@saintluc.uclouvain.be

Nous vous informons

Les Cliniques universitaires Saint-Luc tiennent à vous fournir une information fiable relative aux examens et prises en charge que vous êtes susceptible de rencontrer au cours de votre parcours à l'hôpital. Une bibliothèque de brochures patients est accessible en ligne sur le site www.saintluc.be, à la rubrique « Brochure patients ». Outre des dépliants décrivant les prises en charge dans la plupart des secteurs de l'hôpital, vous y trouverez également des « règles d'or » en matière de qualité et de sécurité (par exemple : la prévention des chutes

et des plaies de pression, la sécurité médicamenteuse ...) ou encore d'autres brochures institutionnelles (le consentement libre et éclairé, les droits et devoirs des patients, etc.) ainsi que des brochures s'adressant spécifiquement aux enfants.

Retrouvez nos brochures d'information sur

www.saintluc.be rubrique « brochures patients » ou flashez ce QR code



Route 764, les podcasts de Saint-Luc

Nous vous proposons d'emprunter la Route 764, celle qui parcourt les couloirs de Saint-Luc à la découverte de témoignages sonores, d'interviews et de partage d'expertise.

Flashez ce QR code pour découvrir les podcasts de Route 764

Retrouvez-les également sur Spotify.



Suivez-nous sur

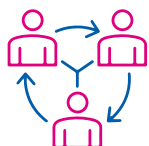




Droits et devoirs du patient à Saint-Luc

Nous...

- ✓ nous engageons à vous fournir des soins d'excellence
- ✓ nous vous fournissons toutes les informations nécessaires pour que vous puissiez prendre des décisions éclairées
- ✓ assurons un suivi en fonction de vos besoins et incluons votre entourage selon vos souhaits
- ✓ respectons la confidentialité de vos données et des informations liées à votre santé
- ✓ vous traitons avec respect et sans discrimination



Et si cela ne se passe pas comme prévu...

Parlez-en à votre équipe de soins, complétez nos enquêtes de satisfaction.

Le service de médiation est là pour vous

Vous pensez qu'un de vos droits de patient n'a pas été respecté ? Un différend vous oppose à un de nos professionnels ? Le service de médiation est là pour vous.

Contact :

02 764 16 05 – mediateur@saintluc.uclouvain.be

Vous...

- ✓ respectez notre personnel
- ✓ nous transmettez les informations correctes et à jour relatives à votre identité, pour votre sécurité
- ✓ nous communiquez toutes les informations utiles à votre prise en charge
- ✓ suivez les recommandations de notre personnel
- ✓ respectez notre matériel et nos infrastructures

De notre côté, nous nous réservons le droit de prendre certaines mesures

Tout comportement inadéquat pourra conduire jusqu'à l'exclusion de l'hôpital. Chaque acte de vandalisme ou de violence à l'égard de notre personnel ou de nos infrastructures sera rapporté à la police et pourra donner lieu au versement d'indemnités conséquentes.

Évitez l'escalade, privilégiez le dialogue.

Votre avis nous intéresse

Au terme de votre séjour, nous souhaitons connaître votre satisfaction et votre expérience face aux services et aux soins reçus, ainsi que vos suggestions d'amélioration. A cette fin, un formulaire de satisfaction vous a été remis lors de votre admission. Il est également disponible sur notre site www.saintluc.be, en page d'accueil sous l'onglet «Votre avis

nous intéresse». Votre formulaire papier peut être déposé dans les urnes près des ascenseurs.

Vos remarques et suggestions resteront, bien entendu, confidentielles. Nous vous remercions pour votre collaboration qui nous permettra de mieux répondre à vos attentes.

Formuler une plainte

Si vous souhaitez formuler une plainte ou si vous estimez avoir été lésé dans l'un de vos droits en tant que patient, nous vous conseillons de vous adresser au responsable du service où vous avez été hospitalisé. Si toutefois vous n'avez pas été entendu, vous pouvez vous adresser au Service de médiation des Cliniques.

A l'attention du Service de Médiation
Cliniques universitaires Saint-Luc
10 avenue Hippocrate – B1200 Bruxelles

Service de Médiation
mediateur@saintluc.uclouvain.be
+32 2 764 16 05 – Route 267

Don d'organes ou de tissus

Vous aussi vous pouvez donner une nouvelle vie ou en recevoir une. Faire don de ses organes ou de ses tissus après le décès est un geste généreux et utile : il sauve la vie ou permet d'améliorer la qualité de la vie d'un homme, d'une femme ou d'un enfant. Le don d'organes est le premier acte qui mène à la transplantation. Actuellement, la pénurie d'organes constitue malheureusement un frein majeur à la transplantation.

Bien que méconnu, le don de tissus permet également d'aider un nombre important de jeunes patients en cas de reconstruction osseuse après l'exérèse d'une tumeur. En pratique la loi du 13 juin 1986 prévoit que les prélèvements d'organes et de tissus, en vue d'une transplantation, peuvent être réalisés sur toute personne après son décès.

Il y a exception s'il est établi qu'une opposition a été exprimée de son vivant. Le médecin qui envisage d'effectuer un prélèvement doit s'informer de l'existence d'une opposition exprimée par le donneur potentiel. D'autre part, la volonté expresse en faveur du prélèvement d'organes peut être déclarée auprès de l'Administration communale ou sur le portail masante.belgique.be et nul ne peut aller à l'encontre de la volonté enregistrée.

Coordination prélèvement & Transplantation d'organes
+32 2 764 14 53

Coordination banque de tissus
+32 2 764 68 92

Dossier patient

Conformément aux prescrits de la loi du 8 décembre 2002, vous disposez du droit de consultation de votre dossier. Vous pouvez également obtenir, sur demande, une copie de tout ou partie de votre dossier médical en contactant le Service des archives cliniques.

Si vous avez donné votre accord pour faire partie du Réseau Santé Bruxellois, vous pouvez voir tous les documents existant mais vous n'aurez accès au contenu de la plupart de ceux-ci que via votre médecin généraliste ou spécialiste, qui pourra vous expliquer et interpréter ce contenu.

Service des archives

archives-saintluc@saintluc.uclouvain.be

Informations et données :

- Vous, ou votre représentant légal, donnez votre accord pour que vos données soient communiquées au sein de l'équipe pluridisciplinaire de l'hôpital en charge des soins.
- Vous, ou votre représentant légal, donnez votre accord pour que votre dossier fasse l'objet d'un partage interinstitutionnel au sein du Réseau Saint-Luc et H.UNI et ce afin d'assurer une prise en charge globale et coordonnée. Ce partage de données s'inscrit dans le cadre de l'approche pluridisciplinaire adoptée par l'hôpital et du réseautage clinique entre hôpitaux.
- Vous, ou votre représentant légal, donnez votre accord pour que vos données soient communiquées soit à un médecin externe à Saint-Luc, soit à un autre établissement hospitalier belge – lorsque cela s'avère nécessaire en vue de l'établissement d'un diagnostic et du traitement.
- Vous, ou votre représentant légal, donnez votre accord pour que vos données soient désidentifiées et puissent servir à l'établissement de statistiques, de

recherches ou d'enseignement. Si la loi l'exige, une autorisation écrite sera néanmoins requise.

- Vous, ou votre représentant légal êtes conscient que des prises de vues puissent être réalisées par l'équipe médicale et donnez votre accord à ce qu'elles puissent être utilisées à des fins d'enseignement.

De plus, vous, votre représentant légal, donnez votre accord pour que la photographie de votre carte d'identité soit liée à votre dossier en vue de permettre une meilleure reconnaissance du patient lors de son traitement.



Vie Privée & Règlement d'ordre intérieur

Préambule : Les Cliniques universitaires Saint-Luc sont un établissement hospitalier à vocation de recherche et d'enseignement. Par conséquent, le patient – ou son représentant légal – venant se faire soigner à Saint-Luc est conscient et accepte la présence d'assistants et d'étudiants en vue de l'acquisition de connaissances et de la poursuite de leur formation.

Toutes les données de nature socio-administrative ou médicale vous concernant sont collectées par le personnel de l'hôpital dans le respect des dispositions du Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016. En particulier, pour ce qui concerne les données sensibles mentionnées à l'article 9 du RGPD, leur traitement ne pourra intervenir que si les deux conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- le traitement est valablement fondé sur une des bases légales prévues à l'article 6 du RGPD ;
- une des exceptions mentionnées à l'article 9 du RGPD est applicable au traitement concerné.

Pour plus d'informations concernant la protection de vos données et vos droits : <https://www.saintluc.be/fr/donnees-medicales>

Pour toute question concernant la protection des données, nous vous invitons à nous contacter via l'adresse e-mail : rgpd@saintluc.uclouvain.be

Règlement d'ordre intérieur des patients

Art. 1. Sauf urgence, un patient ne peut être hospitalisé qu'avec l'accord d'un médecin des Cliniques et après s'être inscrit auprès d'un point d'admission.

Art. 2. Sauf urgence, le patient est prié de présenter, lors de son admission, les documents de son organisme assureur, par lesquels celui-ci s'engage à supporter les frais d'hospitalisation. Il est en outre invité à verser une provision.

Art. 3. Les patients ne sont pas autorisés à apporter des appareils électriques (TV, électroménager, radiateur, ventilateur, émetteur CB...).

Art. 4. Les heures de visite sont fixées chaque jour de 13h00 à 21h00 à l'exception des Soins intensifs, de la Maternité et de la Pédiatrie, où les visiteurs doivent respecter les consignes particulières établies. En dehors de ces heures, les visiteurs ne sont admis que moyennant une autorisation particulière.

Il est préférable de respecter le travail des soignants en quittant la chambre au moment des soins ou lors du passage du médecin. Cependant, si votre souhait est d'être accompagné durant ce moment par une personne de votre choix, il vous suffit de le demander explicitement. Ceci doit se faire dans le respect du patient qui partage éventuellement votre chambre.

Art. 5. Les visiteurs sont priés de suivre les instructions du personnel médical, paramédical et administratif. L'infirmière chef de l'unité de soins veille en particulier à restreindre le nombre de visiteurs dans les chambres (maximum 2 à 3 visiteurs par patients). Il est également souhaitable que les enfants de moins de 10 ans ne rendent pas de visite aux patients, sauf à la maternité. Il est déconseillé que des personnes qui présentent une maladie des voies respiratoires rendent visite aux patients.

Art. 6. Les visiteurs sont tenus à :

- ne pas fumer et à ne pas faire de bruit dans les unités de soins.
- ne pas s'asseoir sur les lits.

- ne pas manger la nourriture des patients.
- ne pas apporter de nourriture ou de boissons alcoolisées.
- ne pas apporter de plantes mises en terre.
- ne pas employer les ascenseurs réservés au transport des patients
- ne pas introduire d'animaux dans l'enceinte des Cliniques (sauf animaux d'assistance)
- ne pas photographier, filmer ou enregistrer de quelque façon que ce soit, des membres du personnel de Saint-Luc sans l'accord explicite de la personne concernée
- ne pas diffuser ces photos, vidéos ou enregistrements sans l'accord explicite de la personne concernée. (non exhaustif : sur un réseau social, internet, quelque média que ce soit)

Art. 7. Un consentement signé vous sera demandé avant toute hospitalisation et lors de certains actes spécifiques (transfusion, anesthésie générale en ambulatoire...)

Art. 8A Le patient, ou son représentant légal, donne son accord pour que les prélèvements biologiques ou tissulaires résiduels, c'est-à-dire subsistant sans nécessité clinique après qu'un diagnostic ait été posé ou un traitement effectué, soient conservés et utilisés à des fins d'investigation scientifique, y compris pour des analyses génétiques. Ces investigations se feront dans le respect des législations en vigueur concernant la protection de la vie privée, la protection des données, les droits des patients ainsi que les législations relatives aux expérimentations sur la personne humaine et relatives à l'obtention et à l'utilisation du matériel corporel humain (MCH) destiné à des applications médicales humaines ou des fins de recherche scientifique. Le matériel ne sera utilisé que pour des projets de recherche visant à améliorer les connaissances médicales et biologiques. Ces projets auront obtenu préalablement l'accord d'un Comité d'Ethique. Le patient, ou son représentant légal, donne aussi son accord pour que, sous les mêmes conditions, ses données médicales soient analysées de façon rétrospective et confidentielle. L'utilisation de MCH à des fins scientifiques ne confère aucun droit au patient sur d'hypothétiques bénéfices commerciaux, tels qu'un brevet, qui pourraient être obtenus à l'issue de cette recherche. Une autopsie peut être pratiquée si le médecin l'estime nécessaire ou utile pour des raisons diagnostiques, scientifiques ou didactiques, à moins qu'une opposition n'ait été formulée par écrit par le patient, ou par son représentant légal ou à défaut par ses proches. L'opposition à la conservation et l'utilisation de MCH résiduel ou à une autopsie doit être exprimée explicitement au gestionnaire de la biobanque des Cliniques universitaires Saint-Luc 02 764 68 59 – biobanque@saintluc.uclouvain.be) et sera notée dans le dossier médical. Un document d'opposition est disponible sur la page dédiée à la Biobanque. Le patient peut s'opposer à tout moment et revenir sur un accord préalable sans devoir se justifier ni subir le moindre désagrément dans sa prise en charge thérapeutique. Inversement, il peut aussi revenir sur son refus à tout moment.

Art. 8B Le patient, ou son représentant légal, donne son accord pour que ses données médicales soient analysées de façon rétrospective et confidentielle à des fins de recherche scientifique. Ces investigations se feront dans le respect de la législation sur la protection des données applicable. L'anonymisation sera garantie pour toute publication ou diffusion. L'exercice des droits en liaison avec l'utilisation des données médicales à des fins de recherche scientifique rétrospective doit être exprimé explicitement auprès du délégué à la protection des données des Cliniques universitaires Saint-Luc 02 764 23 40 – rgpd@saintluc.uclouvain.be). Le patient peut s'opposer à tout moment et revenir sur un accord préalable sans devoir se justifier ni subir le moindre désagrément dans sa prise en charge thérapeutique. Toute opposition sera notée dans le dossier médical. Inversement, le patient peut aussi revenir sur son refus à tout moment.

Art. 9. Par le fait de son admission, le patient accepte les instructions et les modalités d'application du présent règlement

Assistance morale, religieuse ou philosophique aux patients hospitalisés et à leurs proches

Madame, Monsieur,

Vous avez la possibilité de demander et de recevoir la visite d'un représentant de votre religion, d'un conseiller de la Laïcité organisée ou d'un conseiller bouddhiste.

Nous sommes convaincus que vous et vos proches pourrez en tirer des fruits précieux.

Vous trouverez au verso de cette fiche les noms des personnes qui sont à votre disposition au sein de nos Cliniques et y œuvrent en bon accord. Une permanence se tient au « Carrefour spirituel » (hall d'entrée).

Vous pouvez également nous signaler que vous souhaitez faire appel à quelqu'un de votre choix ou que vous ne désirez recevoir, jusqu'à nouvel ordre de votre part, aucun représentant philosophique ou religieux.

Il vous est aussi toujours possible de changer d'avis ultérieurement. Nous respecterons votre choix. Parlez-en avec les soignants qui pourront vous éclairer.

Remplissez le talon ci-dessous, si tel est votre souhait, et remettez-le à votre infirmière ou au Carrefour spirituel (route 220), ou inscrivez-vous par mail, à l'adresse aumonerie@saintluc.uclouvain.be



Unité de soins : Chambre :

Nom-prénom : désire :

(Nom de jeune fille pour les femmes mariées)

☐ recevoir la visite

☐ du représentant de la religion (précisez laquelle).....

☐ du conseiller de la Laïcité (CAL)

☐ du conseiller bouddhiste

☐ de M. (Nom).....

NB : Votre choix n'implique pas qu'il s'agit de vos propres convictions spirituelles.

☐ ne recevoir aucune visite d'un accompagnant spirituel, philosophique ou religieux. jusqu'à nouvelle indication de ma part

☐ **En savoir plus sur le traitement de données impliqué par mon accompagnement spirituel. Je demande votre charte 'protection de la vie privée' (RGPD) disponible sur www.saintluc.be/fr/mentions-legales**

Date : / /

Signature

A votre disposition à Saint-Luc

Carrefour spirituel : 02 764 11 89

Contact via l'aumônerie catholique : tél. 02 764 78 85 (route 220) ou par mail: aumonerie@saintluc.uclouvain.be ou en contactant directement les personnes suivantes :

Anglicans et épiscopaliens

M^{me} Jean (Jane) URBAIN
tél. : 02 764 11 89

Catholiques

(Joignables 9h30 - 20h00)
M^{me} Marie-Thérèse HAUTIER
M^{me} Florence HOSTEAU
Père Viktors Jermakovics
M^{me} Georgette JONIAUX
Soeur Anna OSZUST
Abbé Claude LICHTERT (resp.)
M^{me} Aude Valluet
tél. de garde : 02 764 78 85
tél. : 02 764 45 01

Israélites

Ministres officiants :
Bernard JOB
Consistoire central (9h30-16h)
tél. : 02 512 21 90

Laïcs

Geneviève ROGER
Service laïque d'aide aux personnes
tél. : 02 627 68 90

Musulmans

Iman Ibrahim BOUHNA
M^{me} Aysel TUFEK
M^{me} Mouna RIDAÏ
M^{me} Moughnia MAAFI
M^{me} Badria ARCHICH
GSM de garde : 0475 50 00 73

Orthodoxes

Père Georgios LEKKAS
Aurore VAN PRAAG
Archevêché Orthodoxe de Belgique
tél. : 02 736 52 78

Protestants

Jean-Philippe BRONDEL
Caterina FURFARI
Monique MAES
Joëlle MAYSTADT
Philippe REYNAERTS
GSM de garde : 0478 26 98 34

Bouddhistes

tél. : 02 280 22 20

www.saintluc.be/fr/aumonerie-catholique-presentation



NOTES

LE SOIN ET L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS EN RÉGION BRUXELLOISE

Trouvez une maison de repos et de soins qui vous convient ?

Vous avez été hospitalisé(e) et ne pouvez pas rentrer chez vous tout de suite ? En fonction de votre situation, trouvez un hébergement et une prise en soins adaptée à votre histoire de santé. Une solution temporaire est aussi possible.

... ou plutôt une résidence-services ?

Une résidence-services permet de préserver l'indépendance des résidents tout en leur apportant une assistance personnalisée selon leur état de santé et leurs besoins spécifiques. Elles proposent également des activités sociales et récréatives, afin de favoriser le bien-être physique et mental des résidents, et de maintenir un lien social essentiel.



Le Domaine Churchill à Uccle: *Bien plus qu'un hôtel*

Située à Uccle, à 50m du Bois de la Cambre, cette résidence-services propose des prestations hôtelières et de restauration haut de gamme où chacun se sent chez soi en toute sécurité. La qualité des services et l'environnement soigné vous enchanteront !

Avenue Winston Churchill 253A
1180 Uccle | 02 348 19 00
emeis.be/domaine-churchill





NOTRE OFFRE À BRUXELLES

1. Augustin

Avenue Saint-Augustin 50
FOREST
02 348 89 00

2. Carina

Av. Herrmann-Debroux 50
AUDERGHEM
02 675 30 03

3. Château d'Or

Rue du Château d'Or 12
UCCLE
02 334 04 10

4. Le Cinquantenaire

Rue de la Gare 32-36
ETTERBEEK
02 649 50 57

5. Le Domaine Churchill

Av. W. Churchill 253a
UCCLE
02 348 19 00

6. Les Jardins d'Ariane

Avenue Ariane 1
WOLUVE-ST-LAMBERT
02 776 87 87

7. Jardins de Longchamp

Av. W. Churchill 255
UCCLE
02 349 57 11

8. Parc Palace

Av. du Lycée Français 2
UCCLE
02 375 14 79

9. Paul Delvaux

Chaussée de Boitsfort 61
WATERMAEL-BOITSFORT
02 678 42 00

10. Prince Royal

Rue Keyenveld 58
IXELLES
02 549 21 00

11. Rinsdelle

Place du Rinsdelle 1
ETTERBEEK
02 740 26 10

12. Le Sagittaire

Rue Vanderkindere 235
UCCLE
02 347 00 01

13. Senior Westland

Rue A. Willemyns 224
ANDERLECHT
02 527 59 54

14. Souverain

Bld. du Souverain 139
AUDERGHEM
02 663 74 50

15. Terrasses des Hauts Prés

Rue Egide Van Ophem 28
UCCLE
02 333 31 10



Unité Alzheimer



Spécialisé en activation

Découvrez toutes
nos résidences sur
<https://www.emeis.be>

We zijn er voor jou
Nous sommes à vos côtés

Hulp nodig na je ziekenhuisverblijf?

Contacteer het thuiszorgcentrum van Solidaris Brabant

Een greep uit ons aanbod:

- ✓ Verpleging
- ✓ Kinesithérapie
- ✓ Voetverzorging
- ✓ Podologie
- ✓ Gezinszorg
- ✓ Kraamzorg
- ✓ Oppashulp
- ✓ Warme maaltijden
- ✓ Gratis advies woningaanpassingen

(Para)medisch materiaal nodig?

De Medishop leent, verhuurt en verkoopt een uitgebreid gamma (para)medische producten voor: lichaamsconditie, baby's, woningaanpassingen, autonomie en bandagisterie.



Meer info?

T 078 15 60 30

E thuiszorgcentrum@solidaris.be

W www.medishoponline.be

Besoin d'aide après votre hospitalisation ?

Faites appel au soins et services à domicile de Solidaris Brabant

Nous vous proposons notamment :

- ✓ Les soins infirmiers
- ✓ La kinésithérapie
- ✓ Les soins de pédicurie médicale
- ✓ La podologie
- ✓ L'aide familiale
- ✓ Les soins postnatals
- ✓ La prise en charge des enfants, des parents et de vos animaux domestiques
- ✓ Les repas chauds à domicile
- ✓ Le service de conseils en aménagement du domicile

Besoin de matériel (para)médical ?

Le Medishop prête, loue et vend une large gamme de matériel (para)médical : articles pour bébés, matériel de (re)mise en forme, d'aide à la mobilité, bandagisterie ou encore matériel et conseils pour l'aménagement du domicile.



Plus d'informations ?

T 078 15 60 20

E soinsadomicile@solidaris.be

W www.medishoponline.be



www.solidaris-brabant.be



Découvrez nos formations en **soins infirmiers**

→ **BACHELIER** 4 ANS → **SPÉCIALISATIONS** → **MASTER** MSI BRUSSELS

www.ephec.be

EPHEC
HAUTE ÉCOLE | SANTÉ



BEMAC

Concepteur, fabricant et installateur belge,
nous offrons des solutions de sécurité incendie
sur mesure et certifiées.

-  DETECTION INCENDIE
-  SUPERVISION
-  ALARME VOCALE
-  EXTINCTION PAR GAZ



Notre expertise pour votre sécurité incendie

www.bemac.be



TAXISVERTS

urban ride on time

Partenaire des moments importants

10% de remise immédiate
sur votre prochaine course

Réservez et payez dans l'application avec le code
"HOP10"

Téléchargez l'application



*Une seule utilisation par passager.
Uniquement valable pour un paiement par carte
de crédit dans l'application avant le 31/12/2026

www.taxisverts.be



Maison Ste-Monique, asbl / Huize St-Monika, vzw

Maison de Repos et de Soins

- Soins de qualité, respect de la personne et lieu de vie.
- Soins pour personnes âgées atteintes de démence et soins palliatifs.

Centre de Soins de Jour

Accompagnement et soins infirmiers pour personnes atteintes de démence.

91, Rue Blaes - 1000 Bruxelles
02 545 60 60
info@maisonsaintemonique.be
www.maisonsaintemonique.be

Rust- en Verzorgingstehuis

- Kwaliteit van zorg, respect en thuisgevoel.
- Zorg voor ouderen met demencie en palliatieve zorg.

Centrum voor Dagverzorging

Begeleiding en verzorging voor personen met demencie.

Blaesstraat, 91 - 1000 Brussel
02 545 60 60
info@huizesintmonika.be
www.huizesintmonika.be

Cegelec

www.cegelec.be

Entreprise pluridisciplinaire, spécialisée dans la conception, l'optimisation et l'installation de toutes les techniques spéciales du bâtiment, depuis l'étude jusqu'à la réception des installations.

HVAC : production d'énergie, ventilation, climatisation, filtration, ...

ELECTRICITÉ : courants forts / faibles, détection incendie, contrôle d'accès, ...

SANITAIRE : eau chaude sanitaire, adoucie, osmosée, réseaux d'adduction et d'évacuation, fluides spéciaux, appareillages sanitaires, ...

AUDIO-VISUEL : installations audio (vidéo-)conférence et interphonie, vidéo streaming, digital Signage, traduction simultanée, room management, ...

SPRINKLAGE ET SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE : réseaux incendie, réseaux humides et secs, ...

SMART BUILDINGS : système de gestion des bâtiments (BMS), système d'exploitation des bâtiments (BOS), internet des objets

SA CEGELEC

Avenue du Bourget, 42 - 1130 Bruxelles

Tel : **02 436 73 40** - info.be@cegelec.com

Cegelec Community Cegelec Belgium BE 0402.031.346
Benoît GOUVERNEUR, Business Development Manager, 0497 51 86 03

APRÈS L'HÔPITAL

Chez moi en toute sécurité.

La CSD Bruxelles vous accompagne à domicile :



Les soins à domicile : soins infirmiers, kinésithérapeutes, sages-femmes et psychologues à domicile



L'aide à domicile : aide familiale, aide sanitaire spécialisée de jour comme de nuit, aide-ménagère



Services pour une vie à domicile de qualité : repas à domicile, télévigilance, coordination gratuite d'aide et de soins



Site internet



Intéressé ?
Besoin d'informations ?

CONTACTEZ-NOUS
AU 02 537 98 66

Nous sommes disponibles
24h/24, 7j/7 dans toute la
région bruxelloise.



Après la clinique, le repos !

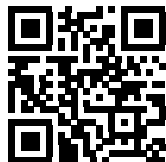
Et pour mon ménage,
j'appelle Aaxe Titres-Services.

Pour vous assister dans les tâches ménagères, Aaxe Titres-Services met à votre disposition une aide de 4, 6, 10, ... heures/semaine.

- ✓ Aide-ménagère à domicile
- ✓ Centrale de repassage

À vous de choisir.

- Vivre dans un intérieur toujours propre et accueillant.
- La sérénité de toujours pouvoir compter sur la même personne.
- Disposer de son linge repassé et facile à ranger.
- Une plus grande disponibilité pour ses proches.
- Faible coût horaire et déduction fiscale partielle.
- Notre société a la volonté d'être reconnue comme l'une des meilleures entreprises de titres-services du pays.



Scannez-moi!
Formulaire en
ligne

www.aaxe.be |  **02 770 70 68**

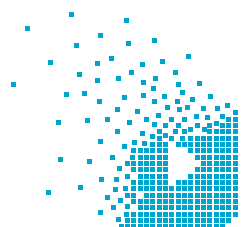


Prothèses - Orthèses
Aides à la mobilité
Semelles
Chaussures orthopédiques
Bandagisterie

Prothesen - Orthesen
Mobilitätshilfsmitteln
Steunzolen
Orthopedische schoenen
Bandagisterie

www.aqtor.be | info@aqtor.be

Votre partenaire en orthopédie
Uw partner in orthopedische hulpmiddelen



unimedia
EDITIONS | MULTIMEDIA

réalise cette brochure d'accueil

Votre pub ici? ● 04 224 74 84 ● info@uni-media.be

Confiez votre image à un partenaire sérieux et fiable

Les maisons de repos et de soins de Korian dans votre région



Les Pléiades 

Saphir 

 **La Cambre**
RÉSIDENCE
PSYCHOGÉRIATRIQUE

1 Une constellation de savoir-faire pour votre bien-être

Avenue des Pléiades 15-19
1200 Woluwe-Saint-Lambert
02 777 51 11
www.lespleiades.be

- Cadre hôtelier de standing
- Gastronomie maison
- Résidences-services
- Courts séjours agréés

2 Salam le monde

Rue Eliane Vogel-Polsky 20
1020 Laeken
02 882 27 80
www.saphir.be

- Soins sensibles à la culture
- Multiculturalité
- Ancrage local
- Résidences-services

3 Je suis comme je suis

Chaussée de la Hulpe 169
1170 Watermael-Boitsfort
02 663 12 11
www.tklc.be

- Psychogériatrie neuropsychiatrie
- Unité protégée
- Animaux domestiques admis
- Lits-comas



Découvrez
nos
résidences

Pour plus d'infos et des photos, visitez nos sites web.
Pour une idée de l'ambiance,
visitez nos pages facebook.


KORIAN

Une nouvelle maison de repos près de chez vous, **c'est unique !**



Installée à Tubize et intégrée dans un quartier alliant appartements, résidence-services et cabinet médical, la maison de repos « Central Park » accueille les résidents depuis avril 2025. Entourée de jardins et généreuse en espaces communs, « Central Park » privilégie, en plus des soins permanents, la convivialité et le bien-être. Tout est y pensé pour que la vie continue ensemble : avec les autres résidents, un personnel attentionné et même avec votre animal de compagnie, si vous le désirez. **Il y a encore tant à vivre ensemble.**

Nous vous accueillons **tous les jeudis de 14 à 17 heures,**
sans rendez-vous, pour vous faire visiter « Central Park ».



02/540.1480
www.maisonderepos-centralpark.be
Rue Dehase 47, 1480 Tubize

